

Conseil Municipal du 26 mai 2016

1- Jérôme CHAMBON, Chef de Centre, et Denis BLIN, Adjoint au Chef du Centre de Secours de SOURSAC, ont demandé à rencontrer le Conseil Municipal. Ils tiennent à évoquer les problèmes d'effectifs rencontrés par la caserne suite à plusieurs départs en retraite et la difficulté de recruter de nouveaux volontaires.

Les départs en journée sont difficiles à assurer et les astreintes des week-ends sont très rapprochées.

Ils invitent le Conseil Municipal à se pencher sur cette question afin que le Centre de Secours puisse assurer les départs en première intention.

2- Le P.V. de la séance du 19 mars 2016 est approuvé par le Conseil Municipal.

3- **Programme Voirie 2016** : Les travaux de réfection des trottoirs dans la traverse du Bourg ont débuté et doivent être terminés pour le 23 juin 2016. Des élus se sont rendus à Larche et Sainte Féréole pour visualiser les enrobés de couleur. Le Conseil Municipal retient le coloris « miel ».

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de la Corrèze a attribué une aide de 40 000 € pour le programme « voirie 2016 ». Il précise que cette attribution tient compte, entre autres, du classement de la voirie.

La tranche conditionnelle du programme voirie 2016 – piste forestière de Latronche – sera affermie.

4- Monsieur le Maire indique que l'Etat a attribué 8 083.54 € de DETR pour la mise en accessibilité de la mairie et de l'agence postale.

5- **Hôtel-Restaurant « Le Soursacois »** : Les travaux d'aménagement d'un appartement avancent correctement et devraient se terminer fin juin 2016.

Suite à cet aménagement, le loyer sera augmenté de 180 € HT ce qui portera la mensualité à 720 € HT soit 864 € TTC. L'avenant du bail commercial sera signé devant Maître DEPRUN-BROUSSOLLE.

6- **Centre touristique du Pont Aubert** : L'entreprise ROUQUET réalise des travaux sur les toitures du bâtiment d'accueil.

Suite à la consultation de cabinets pour l'étude de faisabilité pour la requalification du centre touristique, EVOLUTION TOURISME a été retenu. La mission commencera mi-juin.

Des aides sont mobilisables auprès du Conseil Départemental à hauteur de 40 % plafonné à 4 500 €. Une demande de subvention sera sollicitée à hauteur de 4 500 € (soit 37.50 %).

7- La consultation des entreprises pour l'aménagement du commerce de proximité a été lancée le 17 mai pour un dépôt des offres le 17 juin 2016. La réunion de préparation du chantier est prévue le 20 juillet pour un début des travaux le 31 août.

8- Le conseil municipal valide le lancement d'une étude par le Syndicat de la Diège pour réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage public. En effet, il y a environ 450 points lumineux sur la commune.

9- Le dossier de consultation des entreprises du diagnostic du réseau d'assainissement a été validé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la DDT.

10- La reprise du drain des captages du Mons sera réalisée durant le mois de juin 2016.

11- Travaux divers :

- Des travaux de peintures ont été réalisés par l'entreprise ALBESSARD : les menuiseries extérieures des églises de Soursac et Spontour, de l'ACAPAL, de la salle omnisport, et de la maison Vigouroux, le garde-corps de la digue du plan d'eau et les sanitaires du camping de Spontour, le logement du presbytère de Spontour, le rez-de-chaussée du logement de La Poste (loué à Audit Concept, à compter du 1^{er} septembre 2016), la cuisine du logement n°2 de la maison Chabrat.

Enfin, les agents techniques ont repeint les chalets de Spontour.

- Les agents techniques vont mettre en place des tables de pique-nique et des poubelles en dur autour du plan d'eau.

- Des jeux de plein air sont actuellement changés au plan d'eau.

- Des panneaux de présentation de la commune vont être mis en place aux entrées de bourg.

12- Les subventions aux associations sont attribuées sous réserve de l'organisation de certaines manifestations.

Associations	Attributions 2016
Amicale des Sapeurs-pompiers de Soursac	1600 € + 500 €
Association Organisation et Gestion de Pêche du Plan d'Eau de Soursac	650,00 €
Association Sportive Scolaire de l'Ecole	500,00 €
Association des Anciens Combattants de Soursac	200,00 €
Association Lapeau Soursac Cochonnet Club	600,00 €
Association Line Dance Of Eagle's	450,00 €
Association Pêcheurs aux Filets	50,00 €
Association Soursac Informatique	600,00 €
Association Vivre à Spontour	450,00 €
ASTTRE 19	1 100,00 €
Club de l'Age d'or	1 500,00 €
Comité des fêtes	7 500,00 €
Espérance Sportive Soursacoise	5 300,00 €
FNACA	200,00 €
Foyer Rural	800,00 €
Haute Corrèze Tennis de Table	500,00 €
Les Pieds Chantant	500,00 €
Société de Chasse	1 200,00 €
Société Pêche et Pisciculture	100,00 €
Spontour Animation	450,00 €
ADAPEIC (Personnes Handicapées Mentales)	35,00 €
AFM TELETHON	35,00 €
Amicales des Maquis de Haute Corrèze	35,00 €
APAJH (Protection Adultes Jeunes Handicapés)	35,00 €
Association Amicale Compagnons de l'Aigle sur Dordogne	1 000,00 €
Association Dentellières de la Luzège	150,00 €
Association des Amis de la BDP de la Corrèze	150,00 €
Association des Jeunesses Musicales de France de la Cze	35,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	35,00 €
Association Loisirs et Sports de Haute Corrèze	100,00 €
Association Prévention Routière	40,00 €
Association Protection Civile Corrèze	35,00 €
Association Pupilles Enseignement Public	100,00 €
Association SOS Violences Conjugales	35,00 €
Aujourd'hui Pour Demain (Maison Retraite Neuvic)	50,00 €
Comice Agricole	350,00 €
Conciliateurs de Justice	35,00 €
Croix Rouge Française	35,00 €
Fédération des Associations Laïques de la Corrèze	50,00 €
Festival des Millesources et Dordogne (AMELI)	800,00 €
La Dordogne de villages en barrages	155,00 €
Les Restaurants du Cœur de la Corrèze	35,00 €
Ligue Contre le Cancer	35,00 €
ODCV Corrèze (Voyages scolaires)	100,00 €
Œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers	50,00 €
Solidarité Paysans Limousin	35,00 €
USEP Comité Départemental	100,00 €
TOTAUX	28 00,00 €

- 13- Le festival de la Luzège en Corrèze proposera une représentation sur la commune le 28 juillet.
- 14- Le **logement du Presbytère de Spontour** va être loué pour un montant mensuel de 220 €. Une caution d'un mois sera demandée à la remise des clés.
- 15- Le Conseil Municipal valide la participation de 50 € pour un **voyage scolaire** à la famille d'un enfant de la commune.
- 16- **Gestion du personnel** : Un des agents techniques faisant valoir ses droits à retraite au 1^{er} juillet 2016, il convient de le remplacer. Il est décidé de recruter un agent pour une durée d'un an.
Monsieur le Maire est autorisé à recruter des agents saisonniers pour les services estivaux et pour le remplacement d'agents.
- 17- Dans le cadre du **recensement de la population** qui sera réalisé du 19 janvier au 18 février 2017, Christelle BEZZON, Secrétaire de mairie, est nommée coordonnateur communal.
- 18- Le Conseil Municipal valide les opérations de plus-value réalisées lors de la **vente de l'Auberge du Cheval Blanc** en 2015.
- 19- Une succession étant déclarée vacante, les impayés d'un montant de 423.64 € sont admis en **non-valeur**.
- 20- Monsieur le Maire informe du **départ du Docteur MEYNIE-JACKS** au 1^{er} juillet 2016. Le Docteur BOURDONCLE, Médecin à Neuvic, ouvrira un cabinet secondaire au cabinet médical actuel deux matinées par semaine et assurera les visites à domicile. Le horaires d'ouverture pourront être revus en décembre 2016.
- 21- Monsieur le Maire rappelle que la **stèle en mémoire du cessez-le-feu du 19 mars 1962** sera inaugurée le 25 juin 2016 à 10h30. Un apéritif sera servi à la salle polyvalente.
- 22- Une **micro signalisation** sera installée à Spontour par les Jardins de Sothys. Proposition est faite de solliciter la mise en place d'une signalisation pour les promenades en gabare à Auriac.
- 23- La prochaine **animation de la bibliothèque** aura lieu le dimanche 10 juillet à Spontour à l'occasion de la sortie d'un livre sur les gabariers.
- 24- Le bilan de la **journée citoyenne** organisée le 14 mai dernier est positif. De nombreux bénévoles ont participé et ont nettoyé sous la ligne haute tension derrière le stade, aux abords de délaissés sur la RD16 vers Lappleau et au bord d'un ru sur la RD166 en direction de Spontour.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 00h00.